

ORAPI
Société Anonyme au capital de 4 618 753 Euros
Siège Social : 25, rue de l'Industrie 69200 VENISSIEUX
682 031 224 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2020

Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2020.

Rappel : les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

I. - Compte de résultat consolidé au 30 juin 2020 (en milliers d'euros)

	30 juin 2019	30 juin 2020
Produits des activités ordinaires	128 679	140 352
Achats consommés et variation de stocks	-66 464	-64 188
Charges externes	-19 319	-20 254
Charges de personnel	-31 956	-31 546
Impôts et taxes	-1 790	-2 102
Autres produits et charges opérationnels courants	204	175
EBITDA*	9 355	22 438
Dotations aux amortissements	-6 637	-6 088
Dotations aux provisions	137	-1 119
Résultat Opérationnel courant	2 854	15 230
Autres produits et charges opérationnels	4 961	-2 206
Résultat opérationnel	7 815	13 024
Produits de trésorerie	64	18
Coût de l'endettement financier brut	-1 805	-2 524
Coût de l'endettement financier net	-1 741	-2 505
Autres produits et charges financiers	-18	-22
Charge d'impôt	-409	-1 536
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 647	8 961
Résultat net (Part des intérêts ne donnant pas le contrôle)	-4	161
Résultat net (Part du Groupe)	5 651	8 799
Nombre d'actions existantes	4 581 797	4 594 311
Résultat net (Part du Groupe) par actions en euros	1,23	1,92
Nombre d'actions maximales après les levées	4 591 797	4 594 311
Résultat net dilué (Part du Groupe) par action en euros	1,23	1,92

*EBITDA = Résultat Opérationnel courant + Dotations aux Amortissements et Provisions

II - Etat consolidé du résultat global total au 30 juin 2020 (en milliers d'euros)

	30 juin 2019	30 juin 2020
Résultat Net de l'ensemble consolidé	5 647	8 961
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	114	-571
Couverture de flux de trésorerie	0	0
ID sur couverture de flux de trésorerie et autres	0	0
Total des éléments recyclables en résultat	114	-571
Ecarts actuariels - effet SORIE	383	21
ID sur écarts actuariels - effet SORIE	-111	-6
Frais d'augmentation de capital		-1 379
Total des éléments non recyclables en résultat	272	-1 364
Total des éléments recyclables et non recyclables en résultat	386	-1 935
Résultat global total	6 032	7 026
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>6 032</i>	<i>7 026</i>
<i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

III - Bilan Consolidé au 30 juin 2020 (en milliers d'euros)

ACTIFS	31 décembre 2019	30 juin 2020
Goodwill	44 576	43 799
Autres immobilisations incorporelles	6 977	6 575
Actifs au titre des droits d'utilisation	20 557	18 211
Immobilisations corporelles	19 857	19 744
Actifs financiers non courants	5 055	3 545
Impot différé actif	1 259	1 322
ACTIFS NON COURANTS	98 281	93 197
Stocks	28 579	32 784
Clients	42 380	64 133
Autres créances courantes	14 219	16 562
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 380	19 237
ACTIFS COURANTS	94 558	132 717
Actifs détenus en vue de la vente		2 201
TOTAL ACTIFS	192 840	228 115

PASSIFS	31 décembre 2019	30 juin 2020
Capital	4 619	4 619
Primes, réserves, report à nouveau	38 854	34 485
Reserve de conversion	-454	-1 040
Résultat (part du Groupe)	-2 959	8 799
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	<i>40 059</i>	<i>46 863</i>
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>542</i>	<i>806</i>
CAPITAUX PROPRES	40 601	47 669
Dettes financières à plus d'un an	4 291	3 657
Passifs de location non courants	15 206	13 453
Provisions	5 143	5 124
Impot différé passif	943	824
Autres dettes non courantes	539	528
PASSIFS NON COURANTS	26 121	23 586
Dettes financières à moins d'un an	53 833	54 917
Dettes auprès des factors	12 741	22 564
Passifs de location courants	5 543	4 913
Fournisseurs	38 392	49 756
Impôt exigible courant	1 063	1 263
Autres dettes courantes	14 546	22 883
PASSIFS COURANTS	126 117	156 296
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente		563
TOTAL PASSIFS	192 840	228 115

IV - Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 30 juin 2020 (en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto contrôle	Ecart de Conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 31 décembre 2018	4 618 753	4 619	35 100	4 669	-595	-925	42 866	134	43 000
Augmentation (diminution) de capital et réserves							0		0
Dividendes versés							0		0
Ecart de conversion						471	471	1	473
Résultat de l'exercice				-2 959			-2 959	45	-2 913
Valorisation des options accordées							0		0
Effets des Variations de périmètre				-55			-55	361	306
Autres mouvements				-376	111		-264		-264
Au 31 décembre 2019	4 618 753	4 619	35 100	1 279	-484	-454	40 059	542	40 601
Augmentation (diminution) de capital et réserves							0		0
Dividendes versés							0		0
Ecart de conversion						-571	-571		-571
Résultat de l'exercice				8 799			8 799	161	8 961
Valorisation des options accordées							0		0
Effets des Variations de périmètre				-90			-90	103	12
Autres mouvements			-1 379	49	-4		-1 333		-1 333
Au 30 juin 2020	4 618 753	4 619	33 722	10 037	-488	-1 025	46 863	806	47 669

V - Tableau des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2020 (en milliers d'euros)

Tableau des flux de trésorerie consolidé	30 juin 2019	30 juin 2020
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat de l'ensemble consolidé	5 650	8 961
Amortissements et provisions (cf. Détail 1)	6 646	6 096
Variation des impôts différés	-81	-347
Plus values de cession nettes d'impôts	-6 390	-294
Intérêts financiers nets au titre des contrats de location (1)	312	304
Capacité d'autofinancement	6 137	14 720
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (cf. Détail 2)	-11 307	-9 117
Total Flux de trésorerie lié à l'activité	-5 170	5 603
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-2 079	-2 803
Cession d'immobilisations	34	473
Variation nette des actifs financiers non courants	14 168	41
Variation des dettes sur immobilisations	-16	-118
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	0	0
Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	12 107	-2 406
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires société mère	0	0
Augmentation de capital en numéraire net frais	0	0
Emissions d'emprunts	65	1 476
Remboursement emprunts	-7 265	-374
Variation dettes auprès des factors	1 893	9 824
Loyers payés au titre des contrats de location (1)	-3 592	-3 291
Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-8 899	7 636
Variation de Trésorerie	-1 962	10 832
Trésorerie d'ouverture	8 808	9 380
Concours bancaires d'ouverture	-968	-648
Trésorerie d'ouverture	7 840	8 732
Trésorerie de clôture	6 719	19 770
Concours bancaires de clôture	-773	-473
Trésorerie de clôture	5 946	19 297
Variation de trésorerie	-1 894	10 565
Variations du cours des devises	67	-266

Détail Tableau des Flux Groupe Orapi

Détail Tableau des Flux	30 juin 2019	30 juin 2020
<i>Détail 1 Amortissements et provisions</i>		
Amortissements	6 653	6 033
Variation nette Provisions risques et charges	-7	63
Total détail 1	6 646	6 096
<i>Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement</i>		
Variation stock	3 533	-4 576
Variation clients	-4 942	-22 353
Variations fournisseurs	-10 526	9 997
Variations autres créances	-964	-841
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	1 593	8 656
Total détail 2	-11 307	-9 117

(1) En juin 2019, les intérêts financiers nets au titre des contrats de location, auparavant inclus dans les loyers payés, ont été reclassés en capacité d'autofinancement pour 312K€

Présentation de la société

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé 25, rue de l'Industrie, 69200 VENISSIEUX, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris.

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques consommables pour l'hygiène professionnelle et le Process.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2020, qui ont été arrêtés par le Directoire le 14 septembre 2020.

1 Principaux événements de la période

1.1 Activité dans le contexte de l'épidémie mondiale de la COVID-19

Au cours du 1er semestre 2020, l'activité du Groupe a été impactée par la pandémie mondiale. Cette crise sanitaire a entraîné un afflux important de commandes de gels hydroalcooliques et plus généralement une demande accrue de produits de désinfection et d'hygiène. Le groupe ORAPI a mobilisé ses outils de production pour répondre aux demandes de ses clients et accroître ses capacités sur les gammes de produits liés à cette crise.

Au cours de ce semestre, le chiffre d'affaires généré sur les livraisons de gels hydroalcooliques s'est élevé à 24M€ en France et a permis de compenser les régressions sur certains marchés impactés par les restrictions liées au COVID (industrie, CHR, notamment). La société a par ailleurs obtenu des reports d'échéances de charges conformément aux dispositifs mis en place par le gouvernement. Les reports temporaires s'élèvent à 3 M€ au 30 juin 2020 et se déboucleront sur le 2nd semestre 2020.

Dans ce contexte particulier, le Groupe a pris soin d'analyser et de prendre en compte l'ensemble des éventuelles incidences comptables liées à l'épidémie de la Covid-19.

La crise sanitaire de la COVID-19 risque de renforcer les attentes et l'exigence des professionnels pour disposer de produits d'hygiène et de désinfection de haute qualité. Dans ce contexte, ORAPI dispose des savoir-faire et des outils industriels en France lui permettant d'être bien positionné sur son marché. Néanmoins, compte tenu des incertitudes sur l'environnement économique mondial, et dans un contexte évolutif de la crise de la COVID-19, il reste très difficile d'appréhender les incidences sur les perspectives d'avenir à court et moyen terme.

1.2 Restructuration Financière d'ORAPI

Le niveau d'EBITDA sur l'exercice 2019 ainsi que le niveau élevé des échéances des dettes bancaires d'ORAPI ont créé une forte tension de trésorerie qui a conduit ORAPI à initier des discussions avec ses partenaires financiers sur le reprofilage de sa dette et à obtenir le gel et le report de ses dettes amortissables et obligataires.

Le 3 mars 2020, ORAPI a annoncé la conclusion d'un protocole signé entre les créanciers financiers du groupe ORAPI, ORAPI et Kartesia au titre du contrat de crédit syndiqué, des contrats de crédit bilatéraux et du contrat obligataire Micado en vue de la restructuration du bilan d'ORAPI et la mise en place d'une nouvelle facilité par Kartesia. A la suite de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire liée à la COVID-19 et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, ORAPI a annoncé le 23 avril 2020, la décision des parties au protocole de reporter la date d'entrée en vigueur du protocole au plus tard le 31 juillet 2020.

La réalisation des opérations de restructuration a pour objectif d'assurer le maintien et la continuité de l'exploitation du Groupe ORAPI à travers l'apport de nouvelles liquidités ainsi que la réduction et le réaménagement de l'endettement financier du Groupe ORAPI compatible avec ses flux opérationnels.

Cette restructuration financière dont les principales modalités sont présentées en § 6.1 « Finalisation de la restructuration financière d'Orapi » a été finalisée le 29 juillet 2020.

2 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

2.1 Principes généraux

Conformité aux normes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 30 juin 2020.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2019, et en particulier la note 1 relative aux méthodes d'évaluation et modalités de consolidation.

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique. Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement au millier le plus proche (€ 1000) sauf indication contraire. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont disponibles sur demande au siège social de la société situé au 25, rue de l'Industrie, 69200 VENISSIEUX ou sur son site internet www.orapi.com.

Méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019, à l'exception des nouvelles normes et interprétations applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2020 et décrites ci-dessous. Aucune norme n'est appliquée par anticipation.

Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2020 :

Il s'agit principalement de l'amendement d'IAS 1 et IAS 8 – Définition du terme « significatif », modification des références au cadre conceptuel dans les normes, de l'amendement d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1, et de l'amendement d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises – Définition d'une entreprise, qui n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Enfin, concernant la norme IFRS 16, le Groupe s'est assuré au cours du 1er semestre 2020 que l'interprétation IFRS IC de décembre 2019 sur la définition de la durée exécutoire des contrats de location était correctement appliquée. Au 30 juin 2020, la conformité à cette décision de l'IFRIC de décembre 2019 n'a pas d'impact significatif.

Utilisation d'estimations et jugements

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- Les dépréciations des goodwill
- La comptabilisation des actifs d'impôts différés
- Indemnités de départs à la retraites et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi
- Dépréciation des stocks
- Les RFA et coopérations commerciales avec les fournisseurs.
- Les provisions pour litiges

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous :

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les goodwill au moins une fois par an à la clôture de l'exercice, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié lors d'une clôture intermédiaire. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwill sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. La valeur nette comptable des goodwill au 30 juin 2020 est de 43 799 KEUR (cf §3.1)

Comptabilisation des actifs d'impôts différés

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau, la valeur comptable des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

Indemnités de départs à la retraites et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des engagements sociaux.

Conformément à IAS 34, compte tenu de l'absence d'évènement significatif (modifications et liquidations de régimes), la variation des engagements sociaux est fondée sur l'évaluation actuarielle au 30 juin 2020 des engagements de retraite en tenant compte des données du 31 décembre 2019 retraitées des départs intervenus au cours du 1er semestre 2020 et d'un taux d'actualisation de 0,7% retenu au 30 juin 2020 (idem 31 décembre 2019).

Dépréciation des stocks

Les règles de dépréciation de stocks du Groupe Orapi ainsi que les situations spécifiques rencontrées lors de croissances externes (ex : stocks contenant des composants interdits ou en voie d'interdiction) peuvent conduire à l'enregistrement de provisions.

RFA et coopérations commerciales à percevoir de la part des fournisseurs

Les achats effectués auprès de certains fournisseurs donnent lieu à une estimation de RFA (inconditionnelles, ou conditionnelles en fonction d'objectifs d'achats) et de montants liés à des coopérations commerciales.

A chaque clôture, le Groupe procède à une estimation des produits à recevoir de ses fournisseurs au titre des remises de fin de période et/ou accords de coopération commerciale. Cette estimation est établie sur la base des engagements figurant dans les contrats signés avec les fournisseurs, des réalisations à date et, le cas échéant, des projections de réalisations futures jusqu'à l'échéance contractuelle.

Provisions pour litiges

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges ou situations contentieuses en matière commerciale qui relèvent du cours normal de son activité. Le groupe peut faire l'objet de demandes d'indemnisation dont les montants sont significatifs. Les risques identifiés font l'objet de provisions pour risques et charges dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

2.2 Périmètre de consolidation

Désignation	Société de droit	décembre-19		juin-20		Méthode d'intégration
		Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	
Orapi SA	Français	société mère	société mère	société mère	société mère	IG
Orapi Europe	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi International	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chimiotechnic Vénissieux	Français	100%	100%	100%	100%	IG
PHEM	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven-Orapi Group	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Hygiène	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Academy (ex-Atoll)	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Laboratoires Médilis	Français	100%	100%	100%	100%	IG
MHE	Français	65%	65%	65%	65%	IG
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (T) Co.LTD	Thaïlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Nederlands BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%	IG
OTE	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
ODSL	Espagnol	100%	100%	60%	60%	IG
Orapi Transnet Sp Zoo	Polonais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Middle East Trading LLC	Dubaï	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	IG

3 Notes relatives aux postes du bilan

3.1 Goodwill

<i>Goodwill</i>	2019	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2020
Valeur brute	53 522				-113	53 409
Actifs détenus en vue de la vente (A)	0			-664		-664
Dépréciation	- 8 946					-8 946
Total Goodwill net	44 576			-664		43 799

(A) Cette rubrique correspond au reclassement des actifs de la société Médilis en Actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2020. Au 30 juin 2020, en l'absence d'indices de perte de valeur sur l'ensemble de ces UGT, le Groupe ORAPI n'a pas réalisé de test de dépréciation.

3.2 Contrats de location : détail des droits d'utilisation d'actifs

Le Groupe Orapi a appliqué la norme IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée.

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

<i>Actifs au titre des droits d'utilisation en K€</i>	Total 31 décembre 2019	Total 30 juin 2020	Constructions 30 juin 2020	Autres 30 juin 2020
Valeur brute	26 957	27 526	23 600	3 926
Amortissements	-6 400	-9 315	-7 087	-2 228
Total	20 557	18 211	16 513	1 698

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent de contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, usines et entrepôts), pour lesquels la durée d'amortissement des agencements est en cohérence avec la durée retenue dans le calcul des droits d'utilisation.

La durée des baux commerciaux appliquée correspond à leur période exécutoire, sauf si le preneur est raisonnablement certain d'exercer son option de résiliation au terme d'une des périodes triennales.

Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques.

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur. Dans les deux cas, les loyers futurs relatifs à ces engagements ne sont pas matériels au 30 juin 2020.

3.3 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Conformément à la norme IFRS 5, le bilan consolidé présente en « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente » respectivement, les montants au 30 juin 2020 liés à la société Médilis.

La cession a eu lieu le 10 juillet 2020 (cf. « 6.2 Cession des titres de la société Médilis »).

3.4 Actions propres

Orapi réalise des opérations sur actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'un contrat de rachat. Orapi a procédé au cours du premier semestre 2020 à :

- L'acquisition de 119 423 actions pour une valeur totale de 865 K€
- La cession de 119 270 actions pour une valeur totale de 866 K€.

Au 30 juin 2020, 24 442 actions sont détenues en propre par Orapi SA pour une valeur comptable de 241 K€, contre 24 289 actions détenues au 31 décembre 2019 pour une valeur comptable de 223 K€.

3.5 Dividendes payés

L'Assemblée Générale tenue le 5 juin 2020 a décidé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019.

3.6 Passifs et actifs éventuels

Aucune action nouvelle susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes consolidés et non provisionnée n'a été engagée à l'encontre du Groupe.

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges ou situations contentieuses en matière commerciale qui relèvent du cours normal de son activité. Le groupe peut faire l'objet de demandes d'indemnisation dont les montants sont significatifs. Les risques identifiés font l'objet de provisions pour risques et charges dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

3.7 Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes (hors passifs de location) s'élèvent à 61 901 K€ au 30 juin 2020 et se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2019	"+"	"-"	Variation périmètre (1)	30/06/2020
Emprunts CT et LT	57 362	1 476	-872		57 966
Découvert bancaire	648		-175		473
Dettes sur crédit-bail	87		-30		57
Dettes auprès des <i>factors</i>	12 741	9 824			22 564
Autres dettes financières	27	51			78
Total dettes financières brutes hors passifs de location	70 865	11 351	-1 077		81 138
<i>Dont dettes financières > 1 an</i>	<i>4 291</i>				<i>3 657</i>
<i>Dont dettes financières < 1 an (2)</i>	<i>66 574</i>				<i>77 481</i>
Trésorerie	-9 380	-10 390		533	-19 237
Total dettes financières nettes hors passifs de location	61 485	961	-1 077	533	61 901
Passifs de location (3)	20 749	426	-2 809		18 366
Total dettes financières nettes	82 234	1 387	-3 886	533	80 267

(1) Les montants indiqués en variation de périmètre correspondent aux « Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente » de la société Médilis.

(2) Cf §3.14 « Passifs financiers des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2019 » : concernant les dettes financières françaises objet de la restructuration, malgré l'obtention au 31 décembre 2019 par Orapi de waivers auprès des établissements prêteurs, au plan des règles comptables, il n'était pas possible de considérer que le Groupe disposait à cette date, d'un droit inconditionnel de différer le paiement à 12 mois de ses échéances d'emprunts contractualisées à l'origine, comme des dettes financières à plus d'un an, ce qui a entraîné la présentation au passif du bilan de l'intégralité de cette dette financière en dettes courantes. Au 30 juin 2020, le Groupe ne disposant toujours pas d'un droit inconditionnel de différer le paiement à 12 mois de ses échéances d'emprunts contractualisées à l'origine, la dette financière demeure présentée en dettes courantes.

(3) Les passifs de location comprennent 13,5M€ de dettes non courantes, le solde correspondant à des dettes courantes.

Sur le 1er semestre 2020, Orapi a poursuivi la restructuration de sa dette financière dont les modalités sont présentées en §1.2 « Poursuite de la restructuration financière » et §6.1 « Finalisation de la restructuration financière d'ORAPI. ».

Les coûts liés à la restructuration financière du Groupe s'élèvent à 4 103K€ au 30 juin 2020 et ont été enregistrés dans les comptes consolidés semestriels de la manière suivante :

- Coûts de conciliation en autres charges opérationnelles pour -2 201K€ (cf §4.3)
- Frais de financement en déduction des dettes financières pour -521K€
- Frais d'augmentation de capital en déduction des capitaux propres pour -1 379K€.

3.8 Transactions avec les parties liées

Sur le 1er semestre 2020, il n'y a pas de modification substantielle des conditions de rémunération des dirigeants par rapport à l'exercice 2019 (cf. §4.7 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2019).

3.9 Engagements hors bilan

Suite à la cession de DACD, Orapi a octroyé à l'acquéreur de la société DACD une garantie de passif fiscal plafonnée à hauteur de 1,25 M€ et prenant effet le jour de la cession pour expirer un mois après l'expiration du délai de prescription de l'action de l'administration.

4 Notes relatives aux postes du compte de résultat

4.1 Saisonnalité

Saisonnalité de l'activité

Les opérations présentent une faible saisonnalité : hors événements non récurrents tels que la crise COVID 19, l'activité du premier semestre représente habituellement entre 50% et 53% de l'activité annuelle.

4.2 Impacts application de la norme IFRS 16 « Contrats de location »

<i>En K€</i>	30/06/2019	30/06/2020
Loyers payés au titre des contrats de locations en charges externes	3 592	3 291
Impact EBITDA	3 592	3 291
Dotation aux amortissements	-3 404	-2 985
Impact Résultat opérationnel courant	188	305
Charge d'intérêts financiers en coût de l'endettement financier	-312	-304
Impact résultat net de l'ensemble consolidé	-124	2

4.3 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels incluent :

	30/06/2019	30/06/2020
Coûts liés à la restructuration financière (cf §3.7)		-2 201
Frais et provisions liés à la mise en œuvre du plan de transformation (1)	-1 393	-612
Plus-value de cession de la société DACD	6 390	0
Plus-value de cessions		421
Autres produits et charges opérationnels	-36	186
Autres produits et charges opérationnels	4 961	-2 206

(1) Dans le cadre de son plan de transformation visant à améliorer la rentabilité du groupe, Orapi a encouru en 2019 et en 2020 des coûts non récurrents liés à la mise en œuvre de ce plan : coûts de départ, transferts, conseils.

4.4 Preuve d'impôt et impôts et taxes

L'impôt théorique est déterminé en appliquant au résultat consolidé avant IS le taux d'IS en France :

	30/06/2019	30/06/2020
Impôt théorique ((-) = produit)	1 757	3 035
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-94	-148
Impôts différés non reconnus sur pertes fiscales	238	13
Profit non taxé sur perte fiscale passée non activée	-79	-1 739
Différences permanentes (net) (1)	-1 553	117
CVAE (net)	190	459
Crédits d'impôts et autres	-50	-200
Impôt réel	409	1 536

(1) Inclus en 2019 la plus-value de cession de la société DACD

	30/06/2019	30/06/2020
Impôt exigible	594	1 735
Impôt différé	-185	-199
Total impôt	409	1 536

Le montant de l'« Impôt exigible » inclut 616 K€ de CVAE (avant IS), (350 K€ en juin 2019).

5 Ventilation par zone géographique

5.1 Description des principes retenus

Orafi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie & Reste du monde.

Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

Les opérations réciproques à l'intérieur d'un même secteur géographique sont annulées dans les informations présentées ci-après.

5.2 Information par secteur géographique au 30 juin 2020

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie & Reste Du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net du secteur	7 769	126 161	996	5 426	0	140 352
Ventes inter-activités	57	1 754	0	7	-1 818	0
Total chiffre d'affaires net	7 826	127 916	996	5 433	-1 818	140 352
Amortissement des immobilisations	-472	-5 289	-48	-280		-6 088
Résultat opérationnel courant	615	13 246	117	1 404	-154	15 230
Résultat Opérationnel	606	11 038	117	1 416	-154	13 024
Coût de l'endettement financier net						-2 505
Autres produits et charges financiers						-22
Impôt						-1 536
Résultat net de l'ensemble consolidé						8 960
Résultat net (part des minoritaires)						161
Résultat net (part du Groupe)						8 799

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie & Reste du monde	Elim	Total
Ecarts d'acquisition	6 398	36 161	102	1 138		43 799
Immobilisations corporelles nettes	253	16 828	10	2 652		19 744
Actifs au titre des droits d'utilisation	1 372	15 589	329	921		18 211
Autres immobilisations	966	5 512	97			6 575
Actifs sectoriels autres	5 087	105 409	803	3 594	-2 055	112 838
Actifs financiers	2 019	17 870	102	2 828		22 819
Actifs d'impôt		1 926				1 926
Actifs détenus en vue de la vente		2 201				2 201
Total Actif	16 095	201 497	1 443	11 133	-2 055	228 115
Passifs sectoriels	3 709	74 320	196	2 181	-1 496	78 288
Dettes financières	0	80 155	164	819		81 138
Passifs de locations non courants	747	11 597	256	853		13 453
Passifs de location courants	672	4 073	85	83		4 913
Dette inter-sociétés	1 475	-1 247	50	-279	1	0
Passifs d'impôt	1 151	884	29	181	-158	2 087
Capitaux propres	8 343	31 856	663	7 291	-402	47 669
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente		563				563
Total Passif	16 095	201 497	1 443	11 133	-2 055	228 115
Investissements	11	131	2 489	172	0	2 803

5.3 Information par secteur géographique au 30 juin 2019

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie & Reste Du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net du secteur	8 159	114 542	825	5 153		128 679
Ventes inter-activités	80	1 837	0	21	-1 938	
Total chiffre d'affaires net	8 239	116 379	825	5 174	-1 938	128 679
Amortissement des immobilisations	-461	-5 879	-47	-249		-6 637
Résultat opérationnel courant	594	1 123	65	1 056	16	2 854
Résultat Opérationnel	597	6 211	65	1 056	-114	7 815
Coût de l'endettement financier net						-1 741
Autres produits et charges financiers						-18
Impôt						-409
Résultat net de l'ensemble consolidé						5 647
Résultat net (part des minoritaires)						-4
Résultat net (part du Groupe)						5 651

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie & Reste du monde	Elim	Total
Ecarts d'acquisition	6 429	42 955	104	1 138		50 627
Immobilisations corporelles nettes	265	17 186	13	2 803		20 267
Autres immobilisations	1 954	18 856	417	996		22 224
Actifs sectoriels autres	979	6 325	96			7 400
Actifs financiers	5 610	93 312	796	3 516	-4 570	98 664
Participations dans les entreprises associées	731	5 589	128	1 836	3 302	11 586
Actifs d'impôt		1 017			78	1 095
Total Actif	15 970	185 241	1 554	10 289	-1 191	211 863
Passifs sectoriels	2 708	57 938	210	2 010	823	63 688
Dettes financières	0	74 274	230	977		75 482
Passifs de locations	1 972	18 953	422	1 002		22 348
Dette inter-sociétés	1 538	-1 059	50	-532	3	0
Passifs d'impôt	1 243	454	29	118		1 844
Capitaux propres	8 510	34 680	614	6 714	-2 017	48 500
Total Passif	15 970	185 241	1 554	10 289	-1 191	211 863
Investissements	64	1 962	2	51		2 079

6 Événements intervenus après la date de clôture

6.1 Finalisation de la restructuration financière d'ORAPI

ORAPI a finalisé le 29 juillet 2020 la mise en oeuvre des opérations de restructuration de son endettement bancaire et obligataire prévues aux termes du protocole de conciliation conclu entre ORAPI, Kartesia et ses principaux créanciers bancaires et obligataires.

Ces opérations, qui permettent à ORAPI de restructurer son bilan et de mettre en place une nouvelle ligne de financement, comprennent notamment :

- un financement par Kartesia d'un montant maximum de 17 M€ sous forme d'obligations simples non cotées, dont une première tranche de 12 M€ a été souscrite par Kartesia le 29 juillet 2020 (dans un délai de douze mois, ORAPI pourra décider d'émettre la seconde tranche pour le solde) ;
- le rachat par Kartesia de l'ensemble de l'endettement bancaire France (hors une dette hypothécaire de 0,6 M€) et obligataire du Groupe ORAPI (soit un montant total d'endettement bancaire et obligataire de 52 M€) ;
- la conversion en capital au bénéfice de Kartesia de 19,81 % de la valeur nominale des créances bancaires et obligataires rachetées par Kartesia ;
- la conversion d'environ 76 % de la valeur nominale des créances bancaires et obligataires par l'émission (i) d'obligations non cotées d'une valeur nominale unitaire de 5,20 euros, remboursables en actions nouvelles ORAPI pour un montant nominal total de 23 M€ et (ii) d'obligations non cotées d'une valeur nominale unitaire de 5,20 euros remboursables en actions nouvelles ORAPI, pour un montant nominal total de 16.6 M€ (le solde des créances bancaires et obligataires non converties faisant l'objet d'un abandon de créances de la part de Kartesia) ;
- l'adoption d'une structure de gouvernance à Conseil de surveillance et Directoire :
 - o nomination par l'assemblée générale des actionnaires d'ORAPI réunie le 29 juillet 2020 de Monsieur Guy Chiffлот, Monsieur Jean-Pierre Gaillard, Monsieur Jérôme Gacoïn, Monsieur Damien Scallierez, Madame Céline Fantin et la Société Gali, représentée par Martine Griffon-Fouco en tant que membres du Conseil de Surveillance,
 - o désignation par le Conseil de Surveillance d'ORAPI réuni le 29 juillet 2019 de (i) Monsieur Guy Chiffлот en qualité de président du Conseil de Surveillance et (ii), en qualité de membres du directoire, de Messieurs Emile Mercier et Henri Biscarrat qui en assure la présidence.
- l'attribution gratuite de 2.309.375 bons de souscription d'actions au profit des actionnaires d'ORAPI ; et
- la signature d'un pacte d'actionnaires relatif à ORAPI entre Kartesia, Monsieur Guy Chiffлот et La Financière M.G.3.F, constitutif d'une action de concert entre La Financière M.G.3.F et Kartesia.

Conformément aux stipulations du protocole de conciliation, l'entrée en vigueur de ces opérations étaient soumises à la réalisation au plus tard le 31 juillet 2020 des conditions suspensives décrites dans les communiqués de presse publiés par ORAPI les 5 et 23 juin 2020. Le conseil d'administration d'ORAPI a constaté le 29 juillet 2020 la renonciation par Kartesia au bénéfice de la purge des voies de recours à l'encontre du jugement du Tribunal de commerce de Lyon en date du 7 juillet 2020 homologant le protocole de conciliation, et par conséquent la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives qui y sont stipulées.

En outre, la totalité des résolutions nécessaires à la mise en oeuvre des opérations de restructuration ont été approuvées dans le cadre de l'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 29 juillet 2020.

6.2 Cession de la société Médilis

Orapi a cédé 100% des titres de la société Médilis le 10 juillet 2020 pour un prix de transaction supérieur à la Valeur Nette Comptable. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 366K€ au 30 juin 2020 représentant 1.7% du CA Groupe et 1.2% de l'EBITDA hors impact de la norme IFRS 16.

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs de cette société ont été présentés respectivement en « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente » au bilan consolidé au 30 juin 2020 (cf §3.3 Actifs et Passifs détenus en vue de la vente).

VII - Rapport d'activité sur les comptes intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2020

1. Commentaires sur les données chiffrées incluses dans le tableau d'activité et de résultats relatives au chiffre d'affaires et aux résultats du groupe au cours du semestre écoulé.

<i>En M€</i>	S1 2019	S1 2020	S1 2019 à PCC*	S1 2020 à PCC*
Chiffre d'affaires	128,7	140,4	125,3	140,4
EBITDA	9,4	22,4	5,2	19,1
Résultat Opérationnel Courant	2,9	15,2	2,1	14,9
Résultat Opérationnel	7,8	13	7,1	12,7
Résultat Net (part du Groupe)	5,7	8,8	5,2	8,8

* Pour la comparabilité, compte de résultat retraité de la cession de la société DACD en 2019 et sans impact IFRS 16 en 2019 et 2020.

Le Groupe réalise un chiffre d'affaires sur le 1er semestre de 140,4 M€ vs. 128,7 M€ en 2019 à périmètre courant (+ 9,1 % à périmètre courant et + 12 % à périmètre constant par rapport au premier semestre 2019). Dans le contexte de crise sanitaire mondiale de la COVID-19, cette amélioration est portée par l'augmentation de la demande en produits d'hygiène.

Cette hausse du chiffre d'affaires couplée aux impacts du plan stratégique mis en œuvre depuis permet au Groupe d'améliorer ses résultats comme suit :

- l'EBITDA s'établit à 19,1 M€ et est en hausse de +13,9M€ à PCC*,
- Le résultat opérationnel courant (ROC) s'établit à 14,9 M€, soit 10,6 % du chiffre d'affaires et est en hausse de +12,8 M€ à PCC*.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -2,2 M€ et sont constituées principalement des coûts liés à la restructuration financière (-2,2 M€), de frais et provisions liés à la mise en œuvre du plan de transformation (-0,6 M€) et de plus-values de cession d'immobilisations pour +0,4 M€.

Ainsi, le résultat opérationnel du 1^{er} semestre 2020 s'élève à 12,7M€ à PCC, présentant une hausse de 5,6M€ à PCC*. Après prise en compte des charges financières (-2,5M€) et de la charge d'impôt (-1,5M€), le résultat net s'établit à 8,8M€ contre 5,2M€ en juin 2019 à PCC*.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 5,6 M€ (contre -5,2 M€ en 2019 soit +10,8 M€). La capacité d'autofinancement qui s'élevait à +6,1 M€ en juin 2019 atteint +14,7 M€ en juin 2020 (dont 3,3M€ d'impact IFRS 16).

Le BFR quant à lui augmente de 9,1 M€ principalement du fait des hausses simultanées des créances clients et des stocks compensées partiellement par la hausse des dettes fournisseurs liées à l'activité du 1^{er} semestre et la demande importante en produits d'hygiène.

Les flux liés aux opérations d'investissements (-2,4 M€) correspondent essentiellement à des équipements de dosage et de distribution ainsi qu'à des investissements industriels, qui, par ailleurs, sont en ligne avec les objectifs fixés.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement (+7,6M€) intègrent principalement :

- des émissions d'emprunts pour 1,5 M€
- une variation des dettes auprès des factors +9,8 M€
- des loyers payés au titre des contrats de location conformément à la norme IFRS 16 (-3,3M€)

2. Description de l'activité au cours du semestre écoulé.

Le Groupe ORAPI affiche sur le premier semestre 2020 un chiffre d'affaires de 140,4 M€ à périmètre et change courants.

La zone Europe, s'établit à 134 M€ :

- La France, marché historique du Groupe, enregistre une hausse de 9,1% des ventes portée par la forte demande de gels hydroalcooliques et confirmant la demande de produits d'hygiène professionnelle des collectivités et des services, de la santé, et de tout utilisateur professionnel de produits de nettoyage, de désinfection et de décontamination.
- Par ailleurs, les ventes en Espagne ont connu une forte hausse à 3,3 M€ (+ 88,3%) portées par les pastilles javel tandis que l'Europe du Nord a connu une évolution plus contrastée.

En Amérique du Nord, Asie et reste du Monde, le Groupe a également délivré des produits de désinfection qui ont permis de générer une hausse de 20,4 % en Amérique du Nord, et de 5,1 % en Asie et reste du Monde.

ORAPI a également cédé le 10 juillet 2020 sa filiale Medilis, spécialisée dans les produits pour l'incontinence et le matériel médical. Le chiffre d'affaires de cette société s'est élevé à 4,5 M€ en 2019 pour un EBITDA de 0,3 M€. Le produit de cession sera affecté au désendettement.

3. Indications des événements importants survenus au cours du semestre écoulé.

3.1 *Activité dans le contexte de l'épidémie mondiale de la COVID-19*

Au cours du 1^{er} semestre 2020, l'activité du Groupe a été impactée par la pandémie mondiale de la COVID-19. Cette crise sanitaire a entraîné un afflux important de commandes de gels hydroalcooliques et plus généralement une demande accrue de produits de désinfection et d'hygiène. Le groupe ORAPI a mobilisé ses outils de production pour répondre aux demandes de ses clients et accroître ses capacités sur les gammes de produits liés à cette crise.

Au cours de ce semestre, le chiffre d'affaires généré sur les livraisons de gels hydroalcooliques s'est élevé à 24M€ en France et a permis de compenser les régressions sur certains marchés impactés par les restrictions liées au COVID (industrie, CHR, notamment).

3.2 *Restructuration Financière d'ORAPI*

Sur le 1^{er} semestre 2020, le Groupe ORAPI a poursuivi sa restructuration financière. Ces opérations de restructuration de l'endettement bancaire et obligataire prévues aux termes du protocole de conciliation conclu entre ORAPI, Kartesia et ses principaux créanciers bancaires et obligataires ont été finalisées le 29 juillet 2020.

Ces opérations, qui permettent à ORAPI de restructurer son bilan et de mettre en place une nouvelle ligne de financement, comprennent notamment :

- un financement par Kartesia d'un montant maximum de 17 M€ sous forme d'obligations simples non cotées, dont une première tranche de 12 M€ a été souscrite par Kartesia le 29 juillet 2020 (dans un délai de douze mois, ORAPI pourra décider d'émettre la seconde tranche pour le solde) ;
- le rachat par Kartesia de l'ensemble de l'endettement bancaire France (hors une dette hypothécaire de 0,6 M€) et obligataire du Groupe ORAPI (soit un montant total d'endettement bancaire et obligataire de 52 M€) ;
- la conversion en capital au bénéfice de Kartesia de 19,81 % de la valeur nominale des créances bancaires et obligataires rachetées par Kartesia ;
- la conversion d'environ 76 % de la valeur nominale des créances bancaires et obligataires par l'émission (i) d'obligations non cotées d'une valeur nominale unitaire de 5,20 euros, remboursables en actions nouvelles ORAPI pour un montant nominal total de 23 M€ et (ii) d'obligations non cotées d'une valeur nominale unitaire de 5,20 euros remboursables en actions nouvelles ORAPI, pour un montant nominal total de 16.6 M€ (le solde des créances bancaires et obligataires non converties faisant l'objet d'un abandon de créances de la part de Kartesia) ;

- l'adoption d'une structure de gouvernance à Conseil de surveillance et Directoire :
 - o nomination par l'assemblée générale des actionnaires d'ORAPI réunie le 29 juillet 2020 de Monsieur Guy Chiffлот, Monsieur Jean-Pierre Gaillard, Monsieur Jérôme Gacoin, Monsieur Damien Scallierez, Madame Céline Fantin et la Société Gali, représentée par Martine Griffon-Fouco en tant que membres du Conseil de Surveillance,
 - o désignation par le Conseil de Surveillance d'ORAPI réuni le 29 juillet 2019 de (i) Monsieur Guy Chiffлот en qualité de président du Conseil de Surveillance et (ii), en qualité de membres du Directoire, de Messieurs Emile Mercier et Henri Biscarrat qui en assure la présidence.
- l'attribution gratuite de 2.309.375 bons de souscription d'actions au profit des actionnaires d'ORAPI ; et
- la signature d'un pacte d'actionnaires relatif à ORAPI entre Kartesia, Monsieur Guy Chiffлот et La Financière M.G.3.F, constitutif d'une action de concert entre La Financière M.G.3.F et Kartesia.

Conformément aux stipulations du protocole de conciliation, l'entrée en vigueur de ces opérations étaient soumises à la réalisation au plus tard le 31 juillet 2020 des conditions suspensives décrites dans les communiqués de presse publiés par ORAPI les 5 et 23 juin 2020. Le conseil d'administration d'ORAPI a constaté le 29 juillet 2020 la renonciation par Kartesia au bénéfice de la purge des voies de recours à l'encontre du jugement du Tribunal de commerce de Lyon en date du 7 juillet 2020 homologant le protocole de conciliation, et par conséquent la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives qui y sont stipulées.

En outre, la totalité des résolutions nécessaires à la mise en œuvre des opérations de restructuration ont été approuvées dans le cadre de l'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 29 juillet 2020.

4. Description de l'évolution prévisible de cette activité pendant l'exercice.

La crise sanitaire de la COVID-19 risque de renforcer les attentes et l'exigence des professionnels pour disposer de produits d'hygiène et de désinfection de haute qualité. Dans ce contexte, ORAPI dispose des savoir-faire et des outils industriels en France lui permettant d'être bien positionné sur son marché. Néanmoins, compte tenu des incertitudes sur l'environnement économique mondial, et dans un contexte évolutif de la crise de la COVID-19, il reste très difficile d'appréhender les incidences sur les perspectives d'avenir à court et moyen terme.

Par ailleurs, en 2020, Orapi poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique articulé autour des axes suivants :

- L'optimisation de la génération de cash
- L'amélioration de la rentabilité par les prix et les marges
- L'amélioration de l'efficacité industrielle et logistique

5. Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux facteurs de risques sont décrits en détail dans la section 2 de l'Amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF en date du 23 juin 2020 sous le numéro D.20-0394-A01 :

- Risques liés à l'activité :
 - o Arrivée de nouveaux acteurs
 - o Risques liés à la réglementation
- Risques opérationnels liés à la stratégie et au fonctionnement d'Orapi
 - o Survenance d'un sinistre majeur
 - o Risques liés à l'efficacité commerciale et logistique
- Risques financiers
 - o Risque de liquidité
- Risques sanitaires et géopolitiques

Nous attirons l'attention sur le Risque de liquidité, pour lequel la finalisation de la restructuration financière a permis au Groupe Orapi de renforcer les fonds propres et d'apporter les liquidités nécessaires afin de faire face aux tensions de trésorerie et mettre en œuvre la stratégie long terme du Groupe Orapi.

De plus, concernant les risques sanitaires et géopolitiques, comme mentionné dans les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2020 (§1.1 Les principaux événements de la période), dans le contexte actuel de crise sanitaire de la COVID-19, la Société n'est pas en mesure de déterminer de façon certaine l'impact de cette crise à court et moyen terme sur son activité et sa performance.

Si la crise sanitaire engendre un maintien de la forte demande de produits d'hygiène et de désinfection, Orapi dispose des savoir-faire et des outils industriels en France pour répondre présent à ces exigences. Néanmoins, la pandémie pourrait accentuer la régression sur certains marchés tels que l'industrie, les transports et le secteur CHR, impactant négativement l'activité du Groupe.

Enfin, ORAPI continue d'assurer un ensemble de mesures sanitaires envers tous ses collaborateurs. Malgré ses efforts, le Groupe pourrait être confronté à des ralentissements de ses activités de production et de logistique notamment, en cas de contamination au virus COVID-19 d'un ses collaborateurs.

6. Principales transactions avec les parties liées : transactions entre parties liées ayant eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice et ayant influé de façon significative sur la situation financière ou sur les résultats ; toutes modifications affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourraient influencer significativement sur la situation financière ou sur les résultats durant les six premiers mois de l'exercice

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 3.8 des annexes aux comptes consolidés semestriels résumés, et de manière plus détaillée au paragraphe 4.2.4.7 « Transactions avec les parties liées » des annexes aux comptes consolidés 2019 intégrées dans le Document d'Enregistrement Universel 2019.

VIII – Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus dans les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Saint Vulbas, le 14 septembre 2020

M. Henri BISCARRAT, Président du Directoire de la société ORAPI.

IX – Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires de la société ORAPI SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire le 14 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.1 « Finalisation de la restructuration financière d'ORAPI » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés relative à la mise en œuvre des opérations de restructuration financière.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 14 septembre 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 15 septembre 2020

Les commissaires aux comptes :

Ernst & Young et Autres
Nicolas PERLIER

Deloitte & Associés
Vanessa GIRARDET